

NOS ACTIVITES SUPPORTS

AMENAGEMENT DES ESPACES NATURELS et ESPACES VERTS



CONSTRUCTIONS BOIS



Parce que nous croyons à l'humain et à ses capacités d'adaptation, parce que nous pensons que le travail est un levier fort d'intégration, parce que nous avons fait le choix d'accompagner plutôt que d'assister, nous avons dépassé en 2019 nos objectifs d'insertion en atteignant **73 %** de sorties dynamiques*

*en fin de contrat nos salariés sont sortis vers un CDI, CDD, formation qualifiante ou retraite

Immersion mode d'emploi

IMMERSION : MODE D'EMPLOI

Depuis 25 ans nous contribuons à la **valorisation** et à l'**aménagement des espaces naturels et espaces verts Haut-Alpins** en permettant à des personnes éloignées de l'emploi de renouer avec le travail. Notre objectif est double :

➔ Favoriser le **RETOUR à L'EMPLOI** de nos salariés par un accompagnement personnalisé et ciblé.

➔ **SATISFAIRE** notre **CLIENTÈLE** constituée de collectivités, entreprises et particuliers.

Pour mener à bien nos actions de retour à l'emploi, nous utilisons, entre autres, le dispositif de l' **IMMERSION**...



Immersion mode d'emploi

LES OBJECTIFS

L'accueil en entreprise pour réaliser une immersion professionnelle ou PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) est possible dans le cadre d'un dispositif prévu par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

L'objectif poursuivi est pour le salarié qui suit un parcours d'insertion de bénéficier d'une expérience professionnelle en vue de :

- **DÉCOUVRIR** un **MÉTIER** ou un secteur d'activité
- **CONFIRMER** un **PROJET PROFESSIONNEL**
- **ACCÉDER** à terme à un **EMPLOI DIRECT**



LES MODALITÉS

- ⇒ Une convention est signée entre **LES ENVIRONNEURS** et la structure d'accueil.
- ⇒ La structure d'accueil se charge d'accompagner le salarié en période d'immersion en lui affectant un **TUTEUR**.
- ⇒ Le salarié en immersion **ACCÈDE** aux **MÊMES AVANTAGES** collectifs (restaurant entreprise, moyens de transport.....) que les salariés de la structure d'accueil.
- ⇒ **AUCUN FRAIS** pour la structure d'accueil puisque le salarié reste à la charge de **L'ASSOCIATION LES ENVIRONNEURS**.

Immersion mode d'emploi

- Accompagnement PERSONNALISÉ du salarié :**
- ⇒ mise en situation de travail
 - ⇒ diagnostic de la situation à l'embauche
 - ⇒ définition du projet professionnel
 - ⇒ périodes de mise en situation en milieu professionnel
 - ⇒ formation adaptée au projet professionnel
 - ⇒ socialisation



CONTACTS

IMMERSIONS : Eliza BLERVAQUE : eliza.blervaque@lesenvironneurs.fr

04 92 52 40 44

COMMERCIAL : Angéla NUNES : angela.nunes@lesenvironneurs.fr

3 rue de la Charmille - ZA Les Eyssagnières—05000 GAP
lesenvironneurs.fr

Immersion mode d'emploi